

Le Devoir, vendredi 19 avril 1991

La querelle des Anciens et des Modernes

Caroline Montpetit

La réforme de l'enseignement du français écrit proposée par Québec divise déjà le monde scolaire

CONFRONTÉ à des symptômes de plus en plus évidents de faiblesse des élèves québécois en français écrit, le ministère de l'Éducation du Québec imposait, en juin 1986, une première grande composition française à tous les étudiants de 5ème secondaire de la province.

Les résultats ont été aussi clairs que décevants. 46 % seulement des élèves de l'école secondaire publique ont obtenu la note de passage à l'examen.

Quatre ans plus tard, soit en juin 1990, le taux de réussite au même examen s'est établi à 58 %, pour l'ensemble des étudiants des écoles publiques secondaires de la province.

L'amélioration de 12 % est notable, mais le taux d'ensemble n'a toujours pas de quoi emplit de fierté le système scolaire québécois.

Acculé à l'échec de son programme de 1980 axé sur la communication orale, le ministère de l'Éducation a entrepris cette année de préciser, pour la première fois en 10 ans, les objectifs de grammaire, d'orthographe, de ponctuation, et de syntaxe, à intégrer dans l'enseignement du primaire et du secondaire.

La mini-réforme, qui vient d'être soumise en consultation à l'ensemble des commissions scolaires, aux conseillers pédagogiques, aux directions des établissements privés et aux comités de parents de la province, reçoit un accueil mitigé auprès des intervenants.

« Les documents soumis visent à créer des temps d'arrêt, inexistant dans le programme actuel, pour approfondir les règles de ponctuation, de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Ils accordent 80 % du temps d'enseignement à l'apprentissage du français écrit, et 20 % du temps à l'oral », précise Arlette Niedoba, qui travaille depuis trois à l'élaboration de cette réforme.

Il n'en fallait pas plus pour réveiller du coup les vieilles guerres idéologiques du monde enseignant.

Les associations et syndicats de professeurs qualifient de retour 20 ans en arrière, et de rejet des principes d'enseignement basés sur la communication de 1980.

La vieille garde de l'enseignement théorique, issue du cours classique et des institutions privées, qui réclame depuis dix ans une réintégration de l'apprentissage théorique de la rédaction, crie victoire...

Du côté de la Fédération des comités de parents du Québec, on salue avec enthousiasme les précisions élaborées par le ministère de l'Éducation.

« La Fédération des comités de parents déplore depuis des années le manque d'attention porté à l'orthographe dans l'enseignement du français au Québec », souligne le président de la F.C.P.Q., M. Gary Stronak.

Dans sa réponse au ministère, la F.C.P.Q réclame non seulement l'adoption des précisions proposées au programme, mais également le renforcement du programme de formation des maîtres à l'université, ainsi que l'allocation de ressources de sou-

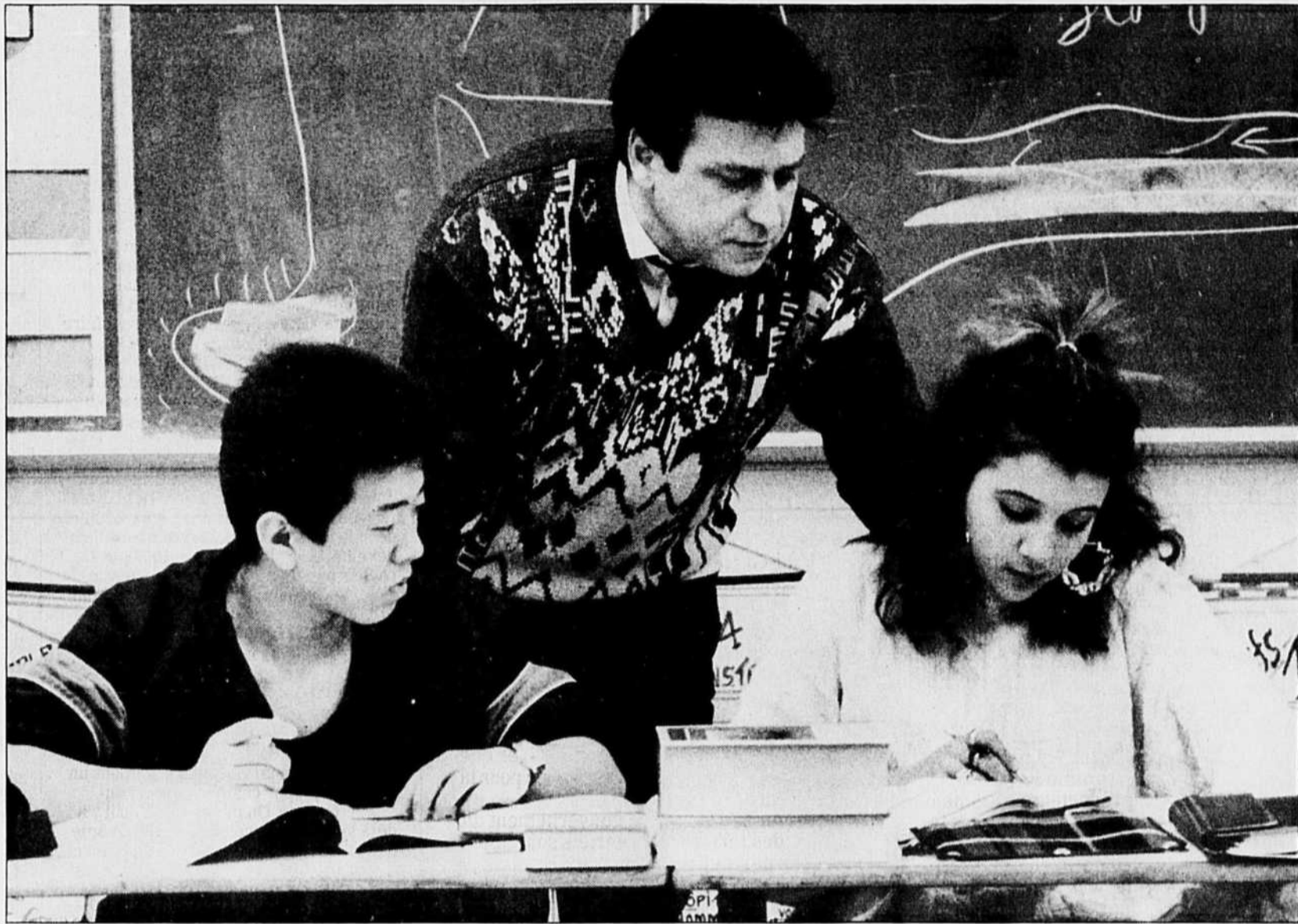


PHOTO JACQUES GRENIER

Acculé à l'échec de son programme de 1980 axé sur la communication orale, Québec a entrepris de préciser les objectifs de grammaire, d'orthographe, de ponctuation et de syntaxe au primaire et au secondaire.

« M. Jean-Louis Jobin, éditeur de la revue *Les Enseignants*, rêve pour sa part de réintégrer les racines grecques et latines à tous les niveaux d'apprentissage. Le plan soumis en consultation est intéressant, dit-il, mais ne va pas encore assez loin sur le plan de la mémorisation et de la lexicologie. »

« Le ministère de l'Éducation précise enfin le vocabulaire de base qui doit être maîtrisé au primaire, et en 1ère et 2ème secondaire. Mais il s'arrête là, sans préconiser l'enseignement des racines grecques et latines en 3ème, 4ème et 5ème secondaire. Les programmes de 1980 étudiaient surtout le mode de narration de texte, c'est-à-dire, la nouvelle littéraire, le roman, ou le récit, on enseigne pas assez les fondements de la langue. À travers ces années, seulement un tiers environ des professeurs ont continué d'enseigner les

techniques d'écriture comme dans le passé. »

À l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), comme à la Fédération des enseignants et enseignantes des commissions scolaires du Québec (FECCSQ), on grince des dents. Pour les associations de professeurs, le perfectionnement de la langue écrite s'oppose au principe de l'école publique universelle.

Michel Therrien, président de l'Association québécoise des professeurs de français, estime que le plan soumis en consultation retourne aux méthodes de pédagogie de connaissances et d'enseignement d'exercices, ignorant l'intégration de ses connaissances dans le processus de création d'un texte.

« Quant à la faisabilité de cet enseignement par le ministère, elle pose des problèmes énormes de

temps. Comment pourra-t-on intégrer tous ces objectifs dans le temps dont on dispose présentement. Dans ce document, on ne respecte plus l'approche communicative prescrite en 1980. Nous avions demandé des précisions quant à l'application du programme, pour faciliter le transfert de connaissances en français. Mais nous, les professeurs de français, préconisons une pédagogie axée sur la pratique, conformément aux programmes de 1980 », ajoute M. Therrien.

Le but de l'enseignement du français à l'école publique, poursuit-il, est d'offrir un minimum de bagage au plus d'élèves possible. Tout le monde doit être capable de lire son bail, par exemple, ou de communiquer convenablement, au plan oral.

« Il est vrai que les méthodes de 1980 ont créé une génération d'étudiants qui ont énormément de difficultés à écrire, renchérit Francine

Schoeb, vice-présidente de la FECCS. Mais il ne faudrait pas revenir trop loin en arrière. Pour la grande majorité de la population, et dans la vie en général, il est d'abord essentiel de s'exprimer oralement. Il ne faudrait pas conclure que savoir communiquer, ce n'est pas aussi important que savoir écrire », conclut-elle.

Pour le ministère, comme chez les enseignants, le diagnostic du problème de rédaction des étudiants était pourtant clair. Le programme imposé en 1980 a capitalisé sur l'élaboration d'un message, en communication orale et écrite, laissant dans l'ombre l'approfondissement des trois piliers des techniques d'écriture de la langue française, la grammaire, l'orthographe, et la syntaxe.

« Les faiblesses relevées se situent particulièrement sur le plan de la construction des phrases, de la ponctuation, et surtout de la gram-

maire », notait la direction de l'évaluation pédagogique du ministère de l'Éducation, dans son analyse des résultats des épreuves des étudiants du secondaire, en décembre 1986.

« En 1980, nous avons mis sur pied un programme axé sur la communication. L'enjeu premier était d'apprendre à l'élève comment faire passer un message, à qui il s'adressait, ce qu'il voulait dire. L'élève commençait par élaborer le contenu de son message, puis, s'il avait le temps, il s'attardait à corriger la forme, explique Arlette Niedoba, responsable du plan de réforme du programme de français écrit, au ministère de l'Éducation. Or, le programme était tellement centré sur le contenu et l'organisation générale des textes que l'apprentissage des règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe ont peu à peu été délaissées par certains professeurs, au profit de la créativité. »

Dans l'ensemble du Québec, la proportion d'exercices didactiques dispensés en français écrit varie de tout au tout selon l'école, le professeur, et selon la performance de l'élève en classe.

« Si l'on suit la pédagogie du programme de 1980, les professeurs doivent d'abord faire rédiger et composer les étudiants, explique M. Michel Therrien, président de l'Association québécoise des professeurs de français. Ils s'attaquent ensuite, s'ils ont le temps, aux règles de grammaire. Or, le niveau de maîtrise de la grammaire et de la syntaxe des étudiants est très hétérogène. Les corrections et les prescriptions varient selon les étudiants. Certains étudiants ont plus de difficultés avec les participes passés, d'autres sur les temps du verbe. Les enseignants doivent s'adapter à chacun d'entre eux. »

En 1987, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, mettait en oeuvre un plan d'action, insufflant des budgets spéciaux à la direction de la formation générale, la direction de l'évaluation matériel didactique, le Conseil professionnel interdisciplinaire du Québec, ainsi qu'aux universités, pour élaborer des méthodes de redressement de l'apprentissage de la langue écrite.

Élément-clé de ce plan d'action, la réforme des programmes d'enseignement du français au primaire et au secondaire, devra, à la suite de la consultation des derniers mois, à être sanctionnée par le ministère de l'Éducation.

Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, n'a pas encore commenté publiquement les documents.

De l'avis de tous, de nouveaux budgets devraient d'ailleurs être alloués à l'enseignement du français pour permettre son application.

Consentir des remous que son acceptation pourrait entraîner dans le monde de l'éducation, la F.C.C.Q. en bout de ligne, interroge :

« L'approche pédagogique évaluée comme « éparse et floue » en 1987, sera-t-elle taxée de trop de rigidité lors de la mise en application de la version bonifiée du programme de français ? »

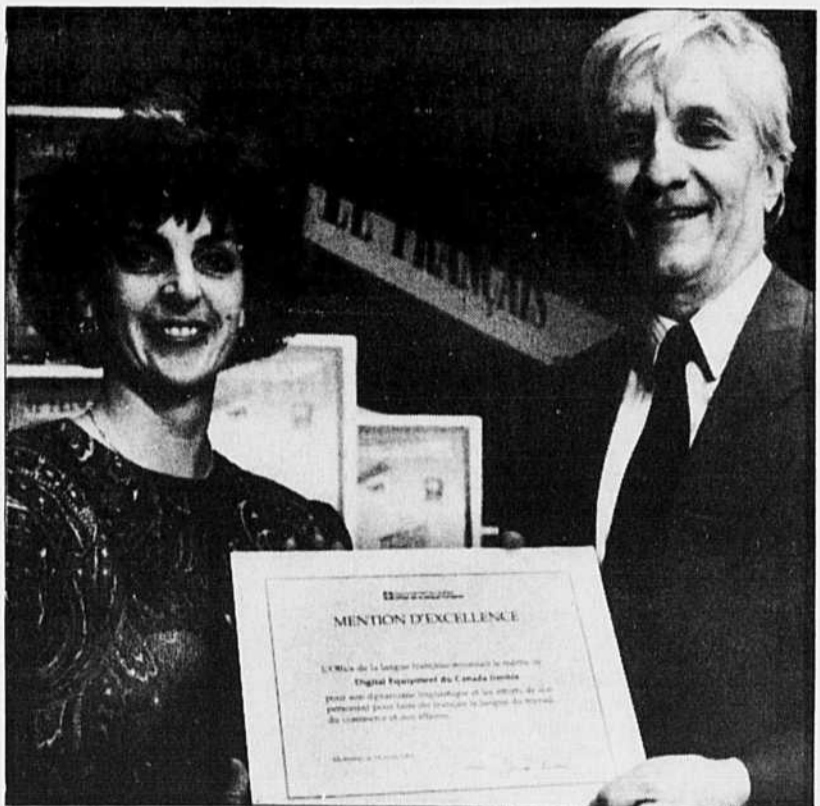


PHOTO JACQUES GRENIER

Si plusieurs employeurs anglophones résistent à la francisation de leur entreprise, d'autres, comme la société Digital Equipment, y adhèrent volontiers. Sur la photo, le président de l'Office de la langue française, M. Jean-Claude Rondeau remet à une représentante de la compagnie, Mme Francine Létourneau, une mention d'excellence.

ANALYSE

Travailler en français... malgré les anglophones

Jean-Pierre Proulx

LA FRANCISATION du travail au Québec se fait malgré les anglophones. Cela explique sans doute la lenteur des progrès observés à cet égard dans la récente étude du Conseil de la langue française « sur l'usage du français au travail » mené par le sociologue Paul Béland.

En effet, il n'existe toujours pas de consensus entre les francophones, les anglophones et les allophones sur cet objectif de faire du français la langue de travail.

La Charte de la langue française n'impose pas que des normes. Elle propose, particulièrement en matière de francisation du travail, des objectifs et des programmes d'action. Or toute loi nécessaire, pour être efficace, davantage que la contrainte. En démocratie, elle suppose l'adhésion des esprits et de

la volonté des citoyens. En l'absence de consensus sur le bien-fondé d'arrêter aux feux rouges, le code de la route serait bien peu utile.

Or, révèle l'enquête du Conseil, le degré d'adhésion à la Charte au sein de la communauté anglophone n'a pas encore atteint, en matière de langue du travail, le masse critique pour créer la synergie nécessaire à un changement accéléré.

Dans la région de Montréal, là où se vit essentiellement le problème, l'immense majorité des francophones, soit 88%, sont d'accord que le français soit la langue de travail. Mais, à l'inverse, chez les anglophones, une forte majorité, soit 61%, n'est toujours pas d'accord.

De plus, 74% des anglophones estiment que la loi 101 nuit à l'économie du Québec, 67% croient qu'elle compromet la santé économique des entreprises, 75% qu'elle fait fuir les investisseurs, 55%

que « la bonne volonté des entreprises est suffisante pour assurer l'avenir du français comme langue de travail ». La communauté anglophone se divise en deux touchant l'intervention de l'État: 49% estiment que « même aujourd'hui, l'intervention du gouvernement provincial est nécessaire pour que le français soit la langue du travail au Québec », et l'autre moitié pense exactement le contraire.

Cette résistance serait de moindre conséquence si les anglophones n'occupaient pas dans l'économie québécoise une importante part privilégiée compte tenu de leur poids démographique. D'après les plus récents travaux de l'Office de langue française (1987), les Anglo-Canadiens contrôlent 34% des emplois dans le secteur privé du Québec, sans compter les 10% qui sont sous contrôle d'étrangers. On imagine le frein que les

opinions et convictions de la communauté anglo-québécoise peuvent entraîner sur le processus de francisation en milieu de travail. Comment convaincre un employeur anglophone si lui et son groupe social s'objectent visé et croient si pernicieux les effets des actions que la loi l'oblige à poser?

Cela dit, on observe néanmoins une évolution. Aujourd'hui, c'est 61% des Anglo-Québécois qui ne sont pas d'accord pour faire du français la langue du travail; mais, il y a dix ans, c'était 75%. Et si 9 sur 10 craignaient les effets pernicieux de la loi 101, 25% ont maintenant perdu cette crainte.

Mais en même temps, le noyau des irréductibles a considérablement augmenté: 13% étaient « tout à fait » en désaccord en 1979 pour faire du français la langue de travail; ils sont maintenant 27%. Bref, il y a, au total, Voir page B-2 : Français

CAHIER SPÉCIAL

LE PLAISIR DE L'ART

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

PARUTION LE 11 MAI DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR visite le **nouveau** Musée du Québec qui se prépare à ouvrir ses portes à Québec et fait le point sur les autres projets de musée en cours de construction à Montréal, Québec et en région.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 3 mai

L'opposition mexicaine craint un libre-échange néo-colonialiste

Clément Trudel

LE LEADER du Parti révolutionnaire démocratique (PRD-Mexique) et chef de l'opposition mexicaine craint que l'accord de libre-échange à intervenir entre son pays et les États-Unis — avec l'inclusion possible du Canada — ne se fasse au « prix de l'entrée du Mexique dans l'économie mondiale à des conditions néo-coloniales », qui ne donneraient pas le choix à Mexico.

M. Cuauhtemoc Cardenas, parlant hier à l'Université du Québec à Montréal, a rappelé que, depuis dix ans, les travailleurs mexicains ont perdu plus de la moitié de leur pouvoir d'achat; il ne peut favoriser un projet d'entente qui se ferait à leur détriment. Le Mexique est un pays de bas salaires. Le PIB per capita y est de 2300 \$, soit le huitième environ de celui du Canada et des USA.

M. Cardenas estime à 30% le taux de chômage qui frappe 9 millions de Mexicains, et qui est cause d'une situation où 17 millions de ses concitoyens vivent « dans des conditions de misère extrême », selon ce qu'il a précisé en entrevue hier matin. Que le président Carlos Salinas ait récemment insisté, auprès d'auditoires américain et canadien, sur son objectif d'« exporter moins de main-d'œuvre et plus de produits », apparaît à M. Cardenas comme une menace brandie pour amener les deux pays à signer une entente. « Munis ou non de documents », la main-d'œuvre mexicaine continuera à franchir les frontières tant que l'attrait de très hauts salaires subsiste et tant qu'on n'aura pas accepté, selon lui, que le Mexique a lui aussi grandement besoin de créer des emplois.

Ce que proposent M. Cardenas et le PRD ressemble à ce qu'ont pu réaliser, en y mettant le temps, les pays européens : tout d'abord, la proclamation d'une charte sociale, pour protéger les travailleurs des trois pays (il souhaite également la mobilité de la main-d'œuvre); puis l'adoption d'une politique d'investissements dans les parties les plus faibles, si l'on veut vraiment en venir à un « juste échange ». Ce qui devrait signifier le retrait, du champ de la négociation, de ce qu'il appelle « l'agriculture de subsistance », un domaine dont on ne peut se désintéresser et qui a besoin de l'afflux de capitaux permettant de restructurer et moderniser ce secteur vital. L'agriculture, comme le savent déjà les pays à économie prospère, doit pouvoir mener à une « autosuffisance alimentaire au moins partielle », mais comment le Mexique pourra-t-il concurrencer le riz du Japon ou les produits de pays qui n'arrivent pas, selon le dernier round de négociation du GATT, à s'entendre pour diminuer ou abolir les subsides qu'ils versent à l'agriculture ?

Lors d'une conférence de presse, hier midi, le leader politique a dit estimer qu'il ne sent pas, de la part du gouvernement en place à Mexico, une volonté véritable de « respecter le vote » de la population. Il se dit convaincu que le PRI, actuellement au pouvoir, allait vers la défaite en 1994, et s'engage à être vigilant pour que le vote, aux législatives du mois d'août prochain, soit « propre ».

Le chef du PRD donne tort aux États-Unis de vouloir s'en tenir à un strict point de vue commercial; il



Guahtemec Cardenas

faut selon lui passer à des discussions sur la renégociation de la forte dette extérieure du Mexique (102 milliards \$) qui handicape son développement. À plus long terme, M. Cardenas entrevoit un libre-échange pouvant englober Caraïbes et Amérique latine. « Un avenir fondé sur la seule libéralisation de l'économie ne saurait nous satisfaire, a-t-il ajouté pour son public de l'UQAM, car il ne ferait qu'extrapoler les tendances actuelles et exacerber les vices du présent ».

L'« ouverture » de l'économie qui s'est produite depuis huit ou neuf ans au Mexique s'est soldée par une augmentation du chômage, elle a permis aux États-Unis de hausser ses exportations de 12 à 28 milliards \$, précise Cardenas qui pense que Mexico a déjà fait beaucoup pour la libéralisation.

Dans son entrevue au DEVOIR, hier matin, M. Cardenas a notamment réagi à l'idée émise par un congressman du Vermont, Bernard Sanders, suggérant que M. Cardenas aille témoigner devant un comité du Congrès américain. « J'irais à une réunion de type informel, publique ou pas, si l'on m'invite », car il y a nécessité d'échanges francs et clairs sur le libre-échange. Le Congrès sera en effet appelé à se prononcer en mai sur la « voie rapide » préconisée par le président George Bush pour ces négociations de la NAFTA (acronyme anglais de Zone nord-américaine de libre-échange). Le leader politique spécifie qu'il ne peut se rendre à des audiences « officielles » du Congrès américain, mais entend toujours participer à des forums de discussion.

Sur la place accordée à l'opposition dans les médias mexicains, M. Cardenas reconnaît que la presse écrite y est diversifiée, mais que « depuis un an, le PRD, et moi surtout, sommes exclus des chaînes de télévision ». Le parti entend lutter pour que s'ouvrent les médias à la diversité culturelle, sociale et politique.

Quant aux droits humains, M. Cuauhtemoc prend acte des efforts valables faits par M. Carpizo et ses collaborateurs de la Commission nationale des droits humains (un premier rapport a paru en décembre). Mais cette commission rend compte directement au président du pays, elle n'agit pas en véritable ombudsman et ses recommandations sont, dans maints milieux, accueillies froidement tandis que « les violations aux lois du pays » se poursuivent, déplore M. Cardenas.

THÉÂTRE

Les théâtres à bout de souffle

Paule des Rivières

LES THÉÂTRES du Québec, les gros comme les petits, étouffent. La vitalité du monde théâtral camoufle la maladie qui n'en progresse pas moins à un rythme rapide : le manque de fonds se fait chaque jour plus criant.

C'est ce qu'a rappelé, hier, le directeur général du Conseil québécois du théâtre, M. Pierre MacDuff, au nom des théâtres du Québec. « Nous lançons un cri de détresse », a-t-il dit, en présence des représentants de plusieurs dizaines de théâtres. « Nous arrivons à un point limite où l'ensemble du théâtre est atteint ».

Selon M. MacDuff, le refus des gouvernements de mieux soutenir le théâtre, à une époque où après le cinéma et le match sportif, c'est cet art qui attire le plus les Québécois, qui « sont fous du théâtre », ne peut s'expliquer pour des raisons économiques, tellement les montants dont il est question sont « insignifiants ». En tout, 8 millions \$, « une goutte d'eau ».

Les subventions du Conseil des Arts du Canada ont légèrement augmenté depuis 15 ans mais le nombre de compagnies théâtrales a connu un tel essor durant cette période que la subvention moyenne a décliné de plus de 30 %, passant de 98 500 \$ à 76 045 \$. En pourcentage, la contribution du Conseil des Arts du Canada dans le chiffre d'affaires des compagnies est passé de 18,3 % à 11,3 %. Le Conseil des Arts envoie 4,9 millions \$ annuellement aux théâtres francophones, sur un budget de 106 millions \$.

Les budgets prévus au ministère des Affaires extérieures pour les tournées à l'étranger a ont eux aussi fondu comme neige au soleil, ce qui frappe particulièrement le théâtre de création et le théâtre jeunes publics. « La prochaine saison s'annonce pire encore, au point où la presque totalité des tournées prévues par les compagnies québécoises risquent d'être compromises », a dé-



Catherine Bégin

claré Mme Catherine Bégin, comédienne et présidente sortante du Conseil québécois du théâtre.

Le regard porté à Québec ne recueille guère plus de compassion. Alors que le budget du ministère doit augmenter de 30 millions \$, exploité en ces temps où le ciseau du Conseil du Trésor est impitoyable, le théâtre ne verra son budget haussé que de 500 000 \$.

Sans dénoncer ouvertement les largesses qui déferlent sur d'autres secteurs, les gens de théâtre ne peuvent s'empêcher de relever que les musées d'État ont vu leurs subventions passer de 40 à 47 millions \$ (essentiellement versés au Musée du Québec et au Musée d'art contemporain) et que le Musée des Beaux Arts de Montréal a reçu un beau 8

millions \$. « Nous lorsque nous passons d'une petite salle à une grande salle, nous ne recevons rien la plupart du temps ». Quant à l'aide aux créateurs, il est prévu qu'elle augmente de 100 000 \$ en 1991-92.

« Nous entrons dans une phase de déficits, qui risquent de compromettre nos relations avec le milieu des affaires », a pour sa part prévenu Gilbert Lepage, vice-président de Théâtres Associés et directeur artistique du Théâtre populaire du Québec. « S'il n'y a pas d'argent neuf, nous ne pourrions maintenir notre rythme de production. Le TPQ ne pourra plus se permettre le même volume d'activités », a-t-il ajouté.

Mme Bégin s'est rappelée qu'il y a 31 ans, lorsqu'elle a commencé à faire du théâtre, que « nous payions nos costumes avec nos cachets de té-

l'évision ». Et bien a-t-elle dit, cela n'a pas tellement changé. Et puis déjà les compagnies sont forcées de choisir des pièces à deux ou trois acteurs, n'ayant pas les moyens de payer plus de comédiens. C'est ainsi qu'on a tué le théâtre épique, a dit la comédienne.

Le milieu théâtral reconnaît que la Ville de Montréal a consenti « un effort sensible » afin d'engraisser le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Mais pour l'année en cours, le budget reste inchangé, à 87 % du budget de la CUM. Quelque 50 organismes recevront 1,8 million \$.

Sur les 160 compagnies théâtrales professionnelles québécoises, la moitié sont subventionnées et l'apport public dans leurs revenus est en moyenne de 43,5 %.

M. MacDuff refuse catégoriquement l'argument voulant qu'il y ait trop de compagnies théâtrales, parce qu'il est idiot de souhaiter un retour à la situation de la fin des années soixante, alors que le théâtre était réservé à une élite. Va-t-on jeter la pierre à la créativité ?

Malheureusement, a fait valoir Myriam Grondin, présidente de Théâtres Unis Enfance Jeunesse, « nous passons de plus en plus de temps à remplir des formulaires et des rapports et de moins en moins de temps sur la scène ». Et que les politiciens ne viennent pas nous dire qu'ils méconnaissent notre situation. Il faudrait peut-être, a-t-elle suggéré, organiser des forfaits « lunch et journée au théâtre » pour les gestionnaires, pour leur expliquer une îème fois notre situation. Entre-temps, les responsables des compagnies théâtrales communiqueront avec leurs députés dans les prochaines semaines, pour faire entendre leur voix.

« J'ai envie de brailler tellement je suis fière de notre théâtre », a dit Mme Bégin. « Mais n'y a-t-il donc personne parmi les politiciens qui nous entende. Nous deviendrons peut-être un peuple de hockeyeurs uniquement si cela continue ».



Les animateurs Patrice Lécuyer et Gérard-Marie Boivin ont participé aux manifestations qui ont marqué la semaine du français au Complexe Desjardins.

◆ Français

moins d'anglophones en désaccord, mais ceux qui sont vraiment contre sont maintenant un sur trois.

On n'observe pas moins que ce sont les anglophones qui ont été le plus touchés par la francisation au travail. À la vérité, et c'est là un étonnant paradoxe, dans le secteur privé de la région métropolitaine, les francophones se retrouvent aujourd'hui exactement dans la même situation qu'il y a dix ans : en 1979, 62% travaillaient essentiellement en français contre 63% en 1989. De même, aujourd'hui comme hier, 8% et 6% travaillent avant tout en anglais. Dans la tranche intermédiaire, celle du bilinguisme, ils sont restés 30% (voir le tableau ci-contre).

Chez les anglophones, les changements observés sont beaucoup plus importants : la proportion de ceux qui travaillent essentiellement anglais a chuté de 73% à 55%, tandis que ceux qui se trouvent en situation de bilinguisme sont passés de 28% à 45%. Enfin, la proportion de ceux qui gagnent d'abord leur vie en français a grimpé de 4% à 8%. Le fardeau du bilinguisme a donc commencé à se répartir autrement.

Mais le mouvement est loin d'être terminé. Ainsi chez les francophones qui « travaillent dans les deux langues », 48% parlent anglais dans les réunions où ils sont minoritaires, 57% font de même avec leur supérieur hiérarchique anglophone,

POURCENTAGE DE LA MAIN-D'OEUVRE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS PAR LA LANGUE MATERNELLE

SECTEUR PRIVÉ, MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, 1979 ET 1989

Temps de travail en français	Francophones		Anglophones		Allophones	
	1979	1989	1979	1989	1979	1989
90% ou plus	62	63	4	8	21	24
89%-50%	30	30	24	37	35	39
49% ou moins	8	6	73	55	44	37
N	2 633	2 389	524	432	426	390

46% avec leurs subordonnés anglophones, 52% avec leurs collègues anglophones.

Il y a maintenant 20 ans, la Commission Gendron chargée d'étudier la situation de la langue française au Québec, avait proposé comme objectif que cette langue devienne « le moyen de communication entre Québécois de toute langue et de toute origine ». Cet objectif fait aussi partie du préambule de La Charte de la langue française. « Il faut bien constater, conclut M. Béland, que cette objectif n'est pas atteint ».

Mais le test le plus important de la francisation au travail touche les allophones. Le grand pari dont on débattait au temps de la crise de Saint-Léonard en 1968 s'énonçait ainsi : « Francisons le milieu du travail. Les immigrants adopteront tout naturellement le français. Il leur

sera indispensable ». La commission Gendron avait même recommandé de légiférer sur la langue du travail avant de le faire sur la langue d'enseignement.

Vu l'histoire du Québec, que 55% des anglophones de la région métropolitaine puissent continuer à gagner leur vie essentiellement en anglais s'explique. Mais à priori, la situation des allophones devrait ressembler aujourd'hui davantage à celle des francophones.

Les allophones, révèle le tableau ci-contre, se situent dans une situation intermédiaire entre les francophones et les anglophones : 24% travaillent essentiellement en français, 39% le font dans les deux langues, et 37% gagnent leur vie en anglais (ou dans une autre langue). Il y a eu progression du français puisqu'au total, 63% travaillent au moins la moitié de leur temps en

français contre 56% il y a dix ans. Mais il faut en même temps noter l'importante division de l'opinion allophone sur la langue de travail : même si 76% sont d'accord pour dire que l'immigrant qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier, seulement 52% sont favorables à ce que le français soit la langue de travail.

Mais ici la majorité a basculé puisque il y a dix ans, 43% seulement y étaient favorables.

Mais, pour le reste, l'opinion allophone suit, à propos de la loi 101, les mêmes tendances qu'au sein de la communauté anglophone : 55% croit que la loi 101 nuit à l'économie du Québec, 59% qu'elle compromet la santé économique des entreprises, 70% qu'elle nuit aux investisseurs étrangers.

Paradoxalement, 41% des allophones pensent que « l'anglais devra inévitablement demeurer la langue des affaires et de la finance au Québec » cela contre 32% seulement des anglophones; 70% des francophones ne sont pas d'accord.

Francophones, anglophones et allophones québécois font consensus sur un point : les trois groupes affirment à plus de 80% que « toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français ».

Mais la déchirure demeure encore profonde entre francophones d'une part, et anglophones et allophones d'autre part, dès que les intérêts concrets des uns et des autres entrent en jeu, c'est-à-dire sur langue qu'il s'agit de parler au travail.

ÉCOUTEZ

ciel 98.5

PARTEZ POUR

L'AUTRICHE

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 30 AVRIL 1991

REPLISSEZ ET RETOURNER
A. CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL
JAH 323

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TELEPHONE

Une collaboration de l'Office du Tourisme Autrichien

LE DEVOIR

exotik tours

Lufthansa

CITIA HOTELS

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 19 avril 1991

NOS CHOIX THÉÂTRE



✓ **Le retour de Champagne.** Il y a un an, Dominic Champagne avait impressionné le public théâtral avec *La Répétition*, un texte et une mise en scène où il questionnait le théâtre. Avec le même groupe du Théâtre « Il va sans dire », le voici à nouveau avec un spectacle dont il signe le texte et la mise en scène, *La cité interdite*. Une réflexion sur la crise d'octobre, le rêve et la révolte. Avec entre autres Norman Helms et Denis Bouchard. À la salle Fred-Barry dès aujourd'hui.

✓ **Des restes humains.** Le meilleur spectacle théâtral à l'affiche. Yves Jacques, Élise Guilbault et Pascale Montpetit triomphent dans une pièce albertaine traduite et mise en scène par André Brassard, *Des restes humains non identifiés et la véritable nature de l'amour*. Un spectacle dur et réussi. Au Quat'Sous.

— Robert Lévesque

OPÉRA

✓ **Der Rosenkavalier** La critique est unanime: *Der Rosenkavalier* de Richard Strauss et que présente l'Opéra de Montréal à la PdA est une réussite à tous égards. Représentations samedi à 20 h ainsi que les 24 et 27 avril.

✓ **Mozart au Met** À l'affiche du Metropolitan de New York un Mozart très peu connu: *La Clemenza di Tito*. À 13 h 30 à CBF-FM, sous la direction de James Levine.

— Marie Laurier

MUSIQUE

✓ **De la visite** À l'invitation de la Chorale du Gesù le High Park Girls Choir de Toronto dirigé par Ann Cooper Gay donne un récital samedi à 20 h à l'église du Gesù. Ce chœur de 70 jeunes filles de 8 à 17 ans a inscrit des oeuvres sacrées et profanes de compositeurs tels que Canteloube, Debussy, Kodaly et Vivaldi. Les choristes du Gesù se joindront à celles de leurs invitées pour quelques chants communs. À noter: le chœur sera également présent à la messe de 11 h au Gesù dimanche. Entrée libre et contribution à la discrétion de l'auditeur.

✓ **Quatuor Linos** Le Quatuor de jeunes flûtistes Linos est l'invité du Chœur de Saint-Laurent Cantare à la Cathédrale Christ Church ce samedi à 20 h. Au programme: des oeuvres de la Renaissance à nos jours.

— Marie Laurier

DANSE

✓ **O Vertigo** Au volant de son groupe O Vertigo, Ginette Laurin mène son *Train d'enfer* sur la scène du Théâtre Maisonneuve jusqu'à demain (à 20 h). Pendant 60 minutes, la chorégraphe fait déambuler ses danseurs (au nombre de huit) comme un peuple en état d'errance. Le surnaturel se mêle à la réalité, le temps s'immobilise, des anges font leur apparition comme s'ils voulaient exprimer ce qu'il y a de dissimulé dans l'existence. La pièce est à mi-chemin entre le rêve et la vie réelle. Dans un décor signé par Jean-Yves Cadieux, la chorégraphe nous projette dans un univers habité par le songe et la fantasmagorie.

— Mathieu Albert

JAZZ

✓ **Archie Shepp** sera sur la scène du Soleil Levant avec ses saxophones ténor et soprano, demain soir et dimanche soir. Ce grand, ce très grand artiste interprétera les blues anciens comme des pièces récemment écrites. À la fois, historien, avant-gardiste et militant Shepp est probablement l'un des trois ou quatre plus importants saxophonistes de cette fin de siècle.

— Serge Truffaut

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Journées du cinéma africain et créole

Sur un air de tamtam, Du 22 au 28 avril, Montréal se met au parfum exotique des « 7e Journées du cinéma africain et créole ». Le festival, qui venait au monde il y a sept ans, ne cesse de grandir et la cuvée 91 présente un nombre record de 115 documents audio-visuel: des films bien sûr, mais aussi des vidéos et des émissions de télévision tournées dans 28 pays africains ou créoles. Tout cela enrobé de spectacles d'animation, d'expositions, une semaine des plus colorées.

Cette année, des pays anglophones comme le Zimbabwe, le Kenya, l'Angola sont présents pour la toute première fois. Quant au Maghreb, il fait des étincelles. De plus en plus, l'Afrique du Nord lève ses voiles et ses tachadors et se met à l'heure intimiste. En témoigne *Halfoune* du Tunisien Ferid Boughedir qui pénètre l'intimité d'une famille, révèle en des images superbes et troublantes les secrets des hammans et les premiers émois d'un jeune garçon. Au Quartier-Latin, Mardi 21 h et mercredi 21h15. Autre chef-d'oeuvre, en provenance du Burkina Faso, cette fois: *Tilai* d'Idrissa Ouedraogo. Cette tragédie hiératique rythmée et dépeuplée remportait le Grand Prix Cannes 90. À la Cinémathèque, mercredi 21 h et au Quartier Latin, samedi le 27 à 21h15. À voir.



Tous les films tournés en Afrique l'an dernier seront présentés dans le cadre de ces journées.

CINÉMA

Paris is burning

Le documentaire fait l'événement à New York et raflait le prix 90 de la Critique de Los Angeles. S'y ruent tous les téléphiles. Il s'intitule *Paris is burning* et est signé Jennie Livingston, une toute jeune femme qui aiguise ici ses premières armes de cinéaste. L'action se déroule dans les balls de New York, étranges clubs gais où sont célébrés les rituels du *Voguing*. Inventée par les Noirs et les Latinos de la communauté homosexuelle de Harlem, cette danse ahurissante relève du défilé de mode et du défilé acrobatique.

Federico Fellini, qui avait pourtant l'imagination fertile, n'a pas mis au monde personnages plus marginaux que les étranges danseurs qui se contorsionnent devant nous. Jennie Livingston est allée les observer, les interviewer en transcendant l'insolite pour fouiller la dimension humaine des personnages. Leurs rêves appartiennent à une société d'hyperconsommation, riche, blanche, dont ils sont par essence exclus. Rêves qui connaissent peu de chances de se concrétiser mais qui trouvent dans ces bals leur aboutissement l'espace d'un soir. En direct d'un monde souterrain saisissant, surréaliste et hyperréaliste à la fois. Au Rialto.



Une scène de *Paris is burning*

À QUÉBEC

La mondiale des femmes

Les amateurs de cinéma qui se font ailleurs qu'à Hollywood ne voudront pas manquer cet événement: la mondiale de films et vidéos, 120 productions réalisées par des femmes de plusieurs pays. À voir, ce soir, *Remous*, un film sur la vie des femmes amérindiennes de Sylvie Van Brabant, à 21 h, à la Bibliothèque Gabrielle-Roy. Samedi, on présente plusieurs films en hommage à la Belgique, et dimanche, d'autres en hommage à l'Inde, sur la catastrophe de Bhopal, notamment. Billets en vente dans le réseau Billetech. Informations: 691-7400.

Figaro! Figaro! Figaro!

Le Trident clôt sa saison en beauté avec une excellente version du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais. Un spectacle jeune, vivant, en équilibre entre l'humour et la satire sociale. Au Grand Théâtre, jusqu'au 4 mai.

Ionesco au Périscope

Les représentations du Salon de l'Anti-monde, un collage d'extraits de pièces d'Ionesco, se poursuivent, au théâtre Périscope jusqu'au 27 avril. Extraits de *La cantatrice chauve*, *La jeune fille à marier*, *Le Salon de l'automobile*, *La victime du devoir* et *Le piéton de l'air*.

Gainsbourg forever

Bernard Cimon, qui fréquente l'univers de Gainsbourg depuis belle lurette, lui rend hommage dans ce spectacle présenté à La Bordée, jusqu'au 27 avril.

Nicolas Peyrac

Les dimanches 21 et 28 avril, Nicolas Peyrac donne un spectacle à 20 h à la Bordée.

Courtemanche cartone

Ce soir et demain à 20 h et en supplémentaire demain à 17 h, Michel Courtemanche offre ses mimiques aux spectateurs du Grand Théâtre.



Couleurs de la nature

Le peintre Claude A. Simard présente jusqu'au 26 mai à la Villa Bagatelle, une exposition de 25 acryliques sur toile ayant pour thème « Les couleurs de la nature ». Dimanche, le public pourra rencontrer l'artiste, de 14 h à 16 h.

Marc Paquet

Il y aura vernissage des oeuvres récentes de Marc Paquet, mercredi, le 24, en soirée, à la Galerie Linda Verge.

Martine Savard

Gros chiens et serpents, objets-tableaux, personnages fantasmagoriques de Martine Savard hantent la Chambre Blanche, jusqu'au 5 mai.

À venir...

Le Salon du Livre de Québec débute mardi, le 23, et se poursuivra jusqu'au 28 avril.

— Jocelyne Richer

LE GUIDE DU WEEK-END

CINÉMA

Une sélection difficile pour le Festival de Cannes

Jean-Michel Comte
de l'Associated Press

PARIS — La vedette du Festival de Cannes cette année sera Madonna. La blonde interprète de *Who's that girl* viendra y présenter, le week-end du 11 et 12 mai, son dernier film au titre évocateur : *Truth or Dare : in bed with Madonna* (Vérité ou gage : au lit avec Madonna).

Madonna sur la Croisette : ce 44^{ème} Festival, qui aura lieu du 9 au 20 mai, promet des moments chauds et de belles bousculades de photographes et d'admirateurs. La sélection des films, elle, rendue publique hier, incite moins à l'enthousiasme mais est, comme tous les ans, fort variée.

« La sélection n'a pas été facile, car certains films n'étaient pas prêts à temps », a expliqué le délégué général du Festival Gilles Jacob qui, avec le comité de sélection, a visionné environ 200 films. Le président du Festival Pierre Viot a souligné de son côté que la guerre du Golfe avait retardé cette année la mise sur pied de la sélection. Et les sélectionneurs ont eu à souffrir, pour l'ensemble des pays (Est et Amérique latine notamment), d'une production moindre que d'habitude.

Une vingtaine de films ont cependant été sélectionnés, et parmi eux une forte sélection française puisqu'elle comporte quatre films en compétition : le très attendu *Van Gogh* de Maurice Pialat, avec Jacques Dutronc (dont le montage sera achevé juste pour le dernier jour du Festival); *Lune froide*, le premier film de Patrick Bouchitey, tiré d'une nouvelle de Bukowski, avec Jean-François Stevenin et Patrick Bouchitey; *Hors la vie*, de Maroun Bagdad, histoire d'un photographe enlevé à Beyrouth, avec Hyppolite Girardot; et *La belle noiseuse*, de Jacques Rivette, d'après une nouvelle de Balzac, avec Michel Piccoli, Jane Birkin et Emmanuelle Béart.

Un cinquième film français vient s'ajouter à cette sélection officielle, mais hors compétition : *Jacquot de Nantes*, d'Agnès Varda, hommage à son mari Jacques Demy le réalisa-

teur des *Demoiselles de Rochefort*.

Du côté des films étrangers, on note une forte présence américaine mais beaucoup de films de productions indépendantes. Les plus attendus, en compétition, seront *Guilty by suspicion* d'Irwin Winkler, avec Robert De Niro et Annette Bening; *Jungle Fever*, de Spike Lee (le réalisateur de *Do the right thing*); *Barton Fink*, de Joel et Ethan Coen (les réalisateurs de *Miller's Crossing*); *Homicide*, de David Mamet; *Le pays suspendu de la cigogne*, du Grec Théo Angelopoulos, avec Jeanne Moreau et Marcello Mastroianni; *Europa*, du Danois Lars Von Trier, avec Jean-Marc Barr, Barbara Sukowa et Eddie Constantine; *La double vie de Véronique*, du Polonais Krzysztof Kieslowski (réalisateur du *Décalogue*); *La chair*, de l'Italien Marco Ferreri.

Pris par le temps, les sélectionneurs annonceront dans la sélection officielle deux films supplémentaires la semaine prochaine (l'un d'eux devrait être *Prospero's Book* de l'Anglais Peter Greenaway, tiré de *La Tempête* de Shakespeare) et le film d'ouverture. Hors compétition également, les festivaliers verront *Rhapsody in August* d'Akira Kurosawa, avec Richard Gere, et en clôture *Thekla and Louise* de Ridley Scott.

Lors de ce Festival des hommages seront rendus à Henri Decoin, à Laurel et Hardy et au producteur Pierre Braunberger. La cérémonie d'ouverture, le jeudi 9 mai (à 19h30) et la proclamation du palmarès, le lundi 20 mai (à 19h10) seront retransmises par Antenne-2.

Quel sera le goût de cette 44^{ème} édition ? Gilles Jacob a promis que les sélectionneurs ont eu « le souci de retrouver le plaisir du cinéma et de ne pas exclure les films de divertissement et d'humour ». Et de son côté le président du jury, Roman Polanski, a eu lui aussi une parole rassurante : « J'espère que le verdict, cette fois, sera moins à la recherche d'originalité. J'inciterai mes collègues à récompenser un film qui leur aura fait passer deux bonnes heures dans une salle de cinéma ».



Les célèbres comiques Laurel et Hardy recevront un hommage au Festival de Cannes.

RESTAURANTS / chronique

En deuil d'Italie

Josée
BLANCHETTE

IL Y A PEU de chefs qui m'aient laissé au cours de ces sept années de « gourmandise chronique » une impression aussi forte. Amour du métier à la force du poignet, Toscano un jour, passion toujours, Marcello Bannini avait fait de son restaurant Da Marcello une prolongation de sa Sienne natale rue Laurier, au coin de Saint-André.

Une « nature » que cet homme au cœur plus vaste que la main et aux yeux plus grands que la panse ! Toujours à vous parler de sauge, de jarrets de veau et d'huile d'olives, à rêver du prochain voyage qui lui permettrait de récolter les recettes secrètes de vieilles *mama* italiennes, à vous offrir un coup de rouge ou à remettre le couvert, tard dans la nuit, pour le repas de famille entre employés.

Marcello est entré en cuisine comme on entre en religion. Il avait la foi et, sans mauvais jeu de mots, il y a laissé son foie, décédé jeudi le 11 avril dernier des suites d'un cancer. Avis à ses nombreux disciples, Murielle, sa femme et son fils Alain ont repris le tablier, aidés des cuisiniers qui ont eu la chance de côtoyer ce bougre d'homme à l'accent vrai. Il y a des gens comme ça qui ont l'inspiration tellement contagieuse qu'elle leur survit...

Marcella n'aurait certes pas apprécié mon dernier repas au restaurant Da Pinelli. Presque une insulte à l'Italie ! Un beau décor, un service rapide, une formule originale et des prix plus que compétitifs expliquent sûrement l'achalandage. On paie toujours trop cher pour mal manger.

Cette soupe du jour aux épinards et au parmesan gagnerait beaucoup à être servie chaude. Quant à cette salade César, jamais vinaigrette n'aura autant camouflé de laitue ro-



PHOTO JACQUES GRENIER

Beau décor, service rapide et prix compétitifs expliquent sûrement l'achalandage au restaurant Da Pinelli.

main. La Focaccia (cette pizza blanche au romarin) serait réussie si l'ail n'avait pas été brûlé au préalable, le rendant indigeste. Bref, l'entrée en matière manque de conviction.

Da Pinelli propose des pâtes à toutes les sauces ou des sauces à toutes les pâtes si vous préférez. La formule pourrait avoir du bon, multipliant les possibilités, les textures et les couleurs. Pour l'instant il n'y a que le prix d'intéressant : 6,75 \$ mais vous en aurez pour votre comptant. Des pâtes trop cuites, services tièdes, des sauces sans trop de recherche, des ingrédients de seconde qualité, c'est à peu de chose près ce qu'on retrouve sur ce menu économique.

Les rotini sauce putanesca auraient fait se damner les péripatéticiennes de Naples qui inventèrent cette délicate recette afin d'attirer le maquereau. Des tomates, un soupçon de vin rouge, beaucoup d'ail, des anchois, des câpres, des olives et surtout beaucoup de piment rouge bien puissant font de cette sauce économique de la dynamite en puissance. Cette version édulcorée et surtout très tomate et acide n'arrive pas à la cheville (que dire du mollet !) de la véritable putanesca. Les rotini

(pâtes tortillées) n'ont jamais su de leur vivant ce qu'*al dente* voulait dire.

Quant aux gnocchi, des merveilles de petites pâtes à la semoule quand ils sont réussis et des étouffe-chrétiens quand ils ne le sont pas, la sauce papalina aux tomates, à la crème, au jambon (rare) et aux champignons ne leur enlève rien de leur texture gluante.

De vin, il faut se contenter de ce qui reste plutôt que de ce qui est annoncé. Un Orvietto blanc (16,20 \$) ar-

rosait ce repas. Au dessert, ne succombez point. Ce gâteau au fromage marbré du plus mauvais goût et ce gâteau moussé au chocolat de la plus mauvaise facture ont tous deux un arrière-goût synthétique des plus excécrables.

Comptez environ 30 \$ pour deux personnes avant les taxes, le vin et le service.

Da Pinelli
387 rue Bernard Ouest
tél. 278-2655

VINS / chronique

SAQ : pas de respect pour le consommateur

Noël
MASSEAU
Pierre
SEGUIN

NOUS AVONS à quelques reprises salué les bons coups de la Société des Alcools du Québec. Les grandes opérations avec les crus classés bordelais ou la récente opération Bourgogne qui a réjouit plus d'un amateur de vins bourguignons. Pourtant, à d'autres occasions, on a l'impression que les achats sont effectués par des gens qui ne connaissent pas ce qu'ils vendent, qui se moquent des consommateurs et se balancent de ses fournisseurs. Les exemples sont nombreux. En voici un qui nous apparaît tout à fait spectaculaire : Le cas Pascal Marchand et le vin du Clos des Épeneaux, Pommard 1er cru.

Qui des amateurs de vins québécois ne connaît pas Pascal Marchand ? Depuis 1985, ce jeune Lavallois dirige le domaine du Clos des Épeneaux à Pommard. C'est un domaine prestigieux et l'un des meilleurs de la Côte d'Or. La qualité de son travail et du vin est reconnue dans le monde entier. On a qu'à lire les publications américaines spécialisées comme le *Wine Spectator* ou le *Wine Advocate* pour savoir que nos voisins du sud lui reconnaissent un talent tout à fait spécial. L'Anglais Clive Coates parle du meilleur producteur de Pommard. Les Français sont encore plus élogieux : Pierre Troisgros fait de Marchand la découverte de l'année en 1988, Michel Bettane, chroniqueur renommé et écouté le place tout en haut de l'échelle et n'hésite pas à parler du vin comme l'un des meilleurs de la Bourgogne sinon de France.

Au Québec, nous avons été les premiers à reconnaître son talent. Depuis il a été l'objet de nombreuses chroniques dans tous les principaux journaux ainsi que dans plusieurs magazines. Lors de son récent passage à Montréal, des milliers de télé-spectateurs l'ont vu à l'émission *Ad Lib* ou l'ont entendu sur les ondes de CKAC. Donc pour de nombreux vinophiles, Pascal Marchand fait figure de héros. Imaginez un peu si on est un tantinet nationaliste et chau-

vin ! Son vin est en grande demande et à preuve les cinquante caisses de vins des millésimes 1986 et 1987 se sont vendues à la vitesse de l'éclair et sont allées dormir dans les caves de quelques amateurs québécois qui

ont eu le privilège de s'en procurer. Six cents bouteilles c'est bien peu. Eh bien croyez le ou non, Pascal Marchand est presque inconnu à la Sélection des produits de la SAQ. Pire encore, au lieu de 50 caisses dans le millésime suivant, soit le très grand 1988, ce sera 25 caisses que le monopole offrira aux amateurs du Québec et ce n'est pas parce que le vin n'était pas disponible puisque Marchand avait, au détriment de ses autres clients fidèles, augmenté à 75 caisses l'allocation au monopole pour le plus grand plaisir de ses compatriotes et ce malgré la grève et la lenteur administrative. Soixante quinze caisses qu'il aurait pu vendre 100 fois tellement la demande internationale est forte pour ce vin majestueux. Une offre qu'on ne peut pas refuser.

À titre de rappel voici ce que nous écrivions en février 1990 au sujet de ce vin, le Pommard 1er cru Clos des Épeneaux 1988 : « Un vin d'une grande amplitude, sombre comme la nuit, très riche, d'une pureté aromatique étonnante, tannique sans astringence et voué à un très long vieillissement. Ceci dit, sans préjugé et sans chauvinisme, ce vin fera école. Le vin le plus spectaculaire de la commune en 1988 ».

Pour contourner ce problème, les amateurs pouvaient jusqu'au 1er janvier dernier importer en passant par le service des importations privées de la SAQ, les vins de leur choix. Ce n'est maintenant plus possible car il est dorénavant défendu de faire l'importation privée d'un même vin que la SAQ a déjà vendu. Ainsi lorsque les 25 caisses de Pommard Clos des Épeneaux 88 seront épuisées, si la SAQ s'entête à ne commander que 25 caisses, il ne sera plus possible aux vinophiles et restaurateurs frustrés de n'avoir pas eu de ce vin d'en importer privé et ce, malgré que l'importation privée coûtait environ 12 % de plus. À notre avis, ce règlement est une entrave à la liberté individuelle et si la SAQ aurait tout intérêt à satisfaire les attentes de ses clients plutôt que les contenir avec de petits règlements stupides. La Société des Alcools du Québec n'a pas le choix mais le devoir (monopole oblige) d'offrir aux Québécois les meilleurs vins de Pascal Marchand, et d'autres tels que Roumier, Girardin, Gros ou Rousseau qui lui sont offerts et ce, par respect pour les amateurs et restaurateurs qui réclament ces vins. D'ailleurs il y a un principe fondamental en affaires, c'est le respect du client et du fournisseur. La SAQ semble l'ignorer.

RESTAURANTS

La Goélette

FESTIN POUR 2
1 BOUTEILLE SURPRISE
UN IMMENSE PLATEAU COMPRENANT:

- 1 homard
- Langoustines
- Crevettes géantes
- Pétoncles du golfe
- Moules marinière
- Cuisse de grenouilles
- Un tendre filet mignon

SERVIS AVEC
soupe aux palourdes ou salade maison, riz pilaf ou légumes verts, café à volonté.

LE TOUT POUR 49,99 \$
POUR 2 pers
Salles de réception disponibles

8551, boul. St-Laurent
388-8393
(près boul. Crémazie)

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

RESERVATIONS: 861-3210

La St-Valentin à
Sauvagine
Cuisine Française et réceptions.

Spectacles à partir de \$10.75 STATIONNEMENT

115 E. ST-PAUL (angle St-Vincent)

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuanaise

1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

AVRIL AU PORTUGAL À MONTRÉAL

Solmar
Cuisine Portugaise

FADOS et DANSE 364 SOIRS
Souvenir à toutes les dames
Diner Gala avec vin

Tirage d'un voyage pour 2 au Portugal via Air Portugal

111, rue Saint-Paul est 861-4562
Stationnement Fax: 878-4764

OVERTIGO TRAIN D'ENFER
CHORÉGRAPHIE DE GINETTE LAURIN

Une danse vertigineuse !

UNE COPRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET DE LA COMPAGNIE OVERTIGO DANSE EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR

Les 18, 19, 20 avril à 20 heures

BILLET: 22\$, 20\$, 18\$, 10\$
POUR GROUPES, CONTACTER LE 844-1211

Pièce créée en collaboration avec le Centre national des Arts d'Ottawa, le Festival international Danse à Aix (France) et le Festival Danse Canada 1990 Northern Telecom avec l'assistance de la Fondation Laidlaw.

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Reservations téléphoniques:
514 842 2112. Frais de service.
Redevance de 1 \$ (+ T.P.S.)
sur tout billet de plus de 10 \$.

LE GUIDE DU WEEK-END

Les manuels scolaires sont passés au peigne fin avant d'entrer à l'école

Des normes sévères contre le sexisme, le racisme et les stéréotypes discriminatoires

Françoise Lafleur

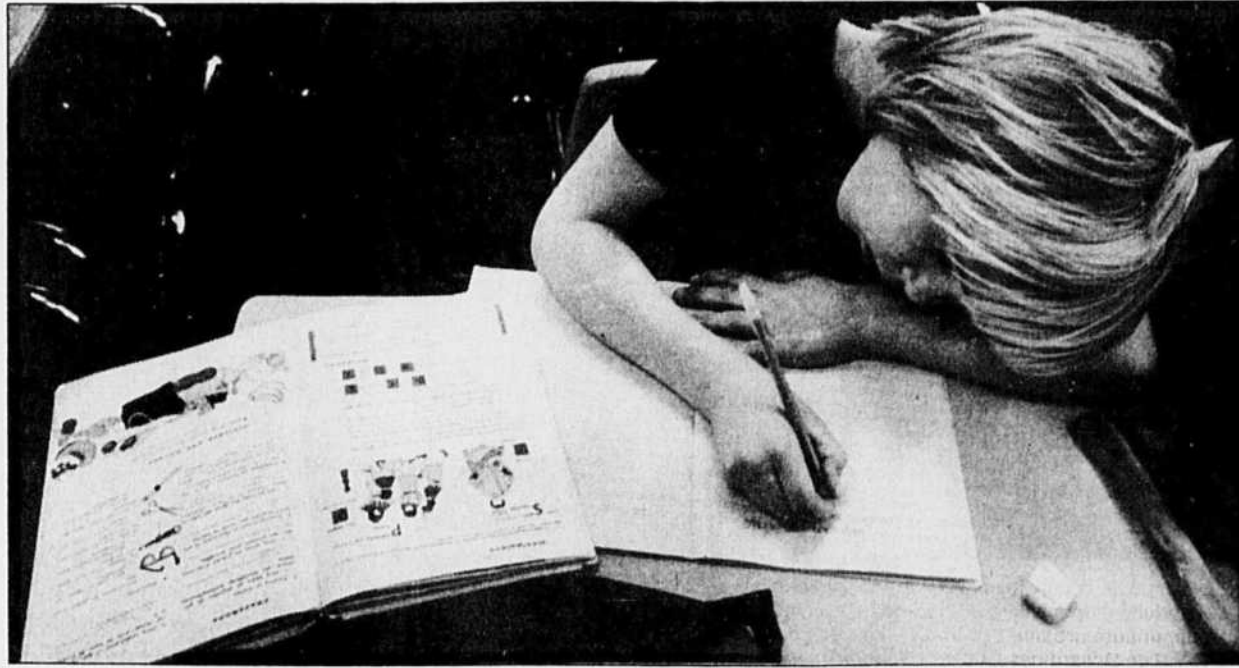
C'EST CALCULATRICE à la main qu'auteurs, illustrateurs et éditeurs de manuels scolaires composent leurs ouvrages. Il ne s'agit ni des pourcentages en droits d'auteur ni des coûts et profits des éditeurs. La comptabilité sert ici à calculer l'équilibre entre les personnages féminins et masculins, la portion des rôles confiés à chaque sexe, le pourcentage de personnages dits *ethniques*, le nombre de personnes handicapées, etc.

Les évaluateurs du ministère de l'Éducation passent au peigne fin tous les manuels de base avant d'en autoriser l'utilisation dans les écoles primaires et secondaires. « Afin de diminuer les risques de refus, les maisons d'édition vérifient elles-mêmes si le produit répond bien aux normes en matière d'élimination des stéréotypes discriminatoires avant de soumettre leurs manuels au BAMD », explique Raymond Vézina, président de la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec.

Résultat : on ne peut que se réjouir de la qualité des manuels devenus *modernes*. Les refus de manuscrits pour raison de sexisme ou de racisme se situent actuellement aux environs de 2 %, comparativement à 9 % pour l'année 1986-87. Suivant des règles édictées dans un guide intitulé *Devis général de matériel didactique de base de formation générale primaire-secondaire*, les normes régissent le contenu, la démarche pédagogique et la présentation visuelle des manuels.

Pour passer la rampe du BAMD, les concepteurs doivent faire face à un « devis-grille » spécifique à chaque programme scolaire, auquel viennent s'ajouter 14 critères d'évaluation commune à tous les manuels. « Regroupés sous quatre grands volets, les critères d'évaluation touchent les orientations pédagogiques des programmes, la couverture des objectifs d'apprentissage et des contenus de chaque programme, l'adaptation aux conditions de la pratique d'enseignement en classe et, finalement, la qualité de présentation matérielle ou éditoriale », explique Michel De Celles à la direction du BAMD. Bien sûr, on est tout aussi exigeant quant à la qualité de la langue.

Une analyse des verdicts rendus par le BAMD établit qu'entre le 1er septembre 1983 et le 1er août 1986, un peu plus de 70 % des manuels de base soumis ont reçu un certificat d'agrément en ce qui a trait au matériel de langue française. Par rapport au total des refus, soit 51 ouvrages, le principal motif invoqué est le manque de pédagogie appropriée. Parmi les autres raisons des refus, suivent



Seulement 2 % des manuscrits sont maintenant refusés comparativement à 9 % en 1986-87.

en décroissant les stéréotypes discriminatoires, une mauvaise qualité de la langue et une mauvaise utilisation du système international d'unités.

Michel De Celles fournit des données plus récentes : de 1986-87 à 1988-89, 4,3 % des ouvrages ont été refusés par défaut de pédagogie pertinente aux programmes et 2,1 % l'ont été à cause de l'usage de stéréotypes discriminatoires. « Ces pourcentages ne sont pas exclusifs », signale Michel De Celles. Ce qui signifie que certains manuels ont pu être refusés pour les deux motifs à la fois.

En vertu de la grille d'évaluation, non révisée depuis 1985, le matériel doit présenter, tant dans les illustrations que dans les textes, 50 % de personnages féminins et autant de personnages masculins, à plus ou moins 5 % près. On prend en considération tant les aspects qualitatifs que quantitatifs. Tel qu'indiqué dans le *Guide pour l'élimination des stéréotypes discriminatoires du matériel didactique* (un document de 82 pages), un livre doit aussi présenter les personnages féminins et masculins dans des rôles équivalents, c'est-à-dire « par des fonctions également rémunérées et valorisées ». Ce qui n'est pas toujours le cas dans la réalité ! « C'est sans doute l'une des raisons qui font que les éditeurs européens trouvent le matériel québécois audacieux quant à son contenu et à sa présentation », souligne Raymond Vézina.

Du côté des personnages associés à une minorité autre que celle des femmes, les normes exigent une représentation fixée à 25 %, à plus ou moins 5 % près. Le pourcentage en-

globe ici tous genres de groupes minoritaires, qu'il s'agisse d'ethnies, de races, de personnes handicapées, etc. On commande ici aussi de les représenter dans des rôles valorisants. Quant aux minorités visibles, on exige une représentation équivalente à 8 % près à l'intérieur du 25 %.

Dans une société multiculturelle comme la nôtre, le pourcentage de 8 % paraît plutôt timide. C'est pourquoi le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration a recommandé au BAMD d'émettre de nouvelles normes afin d'accroître la présence d'immigrants et d'améliorer l'image des minorités culturelles dans les ouvrages scolaires. Au ministère de l'Éducation, on prépare une nouvelle grille d'évaluation qui tiendra compte du récent « énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration ».

Ancien ou nouvelle grille, le casquette des auteurs, illustrateurs et éditeurs continue. Certains éditeurs se sont fait dire, par exemple, que leurs personnages représentant des Noirs étaient *caricaturaux* à cause de cheveux *trop crépus* dans le dessin ! Comment savoir, de façon détaillée, ce qui passera la rampe ou non au BAMD ? L'équilibre des normes anti-stéréotypes demeure délicat, particulièrement lorsqu'il s'agit de livres d'histoire ou de géographie. Car, il faut demeurer réaliste et respecter les contextes sociologiques.

« De toute manière, commente Mi-

chel De Celles, « il faut dire que le *Guide pour l'élimination des stéréotypes discriminatoires dans le matériel didactique* est un modèle du genre à l'échelle internationale. Il tient compte de certains articles de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, visant à éliminer le sexisme et le racisme sous toutes ses formes ».

L'idéal est noble mais la réalité a parfois d'autres visages. Dans un livre intitulé *L'apprentissage du racisme dans les manuels scolaires*, publié l'automne dernier aux Éditions Agence d'Arc, le professeur Denis Blondin avance dans sa conclusion que les manuels pourraient constituer des instruments d'intervention sur la question du racisme, « exactement comme ils ont été rapidement utilisés comme véhicule d'une conception non-sexiste des rapports entre hommes et femmes, dans un contexte social majoritairement favorable à une telle transformation ».

De l'avis de Michel De Celles, « ce livre qui, à l'origine était un travail de recherche en sciences sociales intitulé *Les fondements cognitifs du racisme transmis dans les manuels scolaires du Québec* et subventionné par le fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche, n'est nullement une charge critique contre les manuels scolaires québécois. Il s'agit plutôt d'une analyse anthropologique ».

ROCK / chronique



Les membres du groupe Vilain Pingouin sont comme les doigts de la main : inséparable.

Vilain Pingouin vit enfin de sa musique

Sylvain Cormier

ON POURRAIT reprendre ici l'entrevue que je réalisais le mois dernier avec Remy Caset, le chanteur des Parfaits Salauds, substituer aux noms des Salauds ceux de Vilain Pingouin, et seuls des lecteurs assidus ne s'y tromperaient pas.

Le quotidien d'un groupe rock au Québec, en effet, ressemble passablement à celui d'un autre groupe rock. Mêmes tournées en province, même accueil intense dans les bleds éloignés où le rock constitue la seule alternative au désœuvrement (« ils viennent nous voir pour sortir le méchant » commente Rudy Caya, le chanteur à l'éternel foulard des Pingouins), même promiscuité, même « voyage de noces à cinq », selon l'expression de Michel Vaillancourt, le très efficace batteur de la bande.

Tout concorde, à ceci près que Remy avait dû représenter les Salauds en solo, les autres salauds n'ayant pu s'absenter du boulot, alors que c'est Vilain Pingouin au grand complet, gérant compris, qui m'a accueilli à la brasserie Le Courtier, juste en face des bureaux d'Audio-gram, la maison de disques des oisillons.

Voyez-vous, les palmpèdes peuvent désormais se consacrer entièrement à leur musique (et accessoirement à la promo). Au large les emplois d'appoint, fini le neuf à cinq. L'horaire serré de la tournée qu'ils entament au Club Soda mercredi prochain l'exigeait. Après des années de spectacles déficitaires et de vaches squelettiques, voilà qu'aujourd'hui, une fois tout le monde payé, les gosses ne sont pas totalement vides.

« On s'arrange pour garder une partie de l'argent qui rentre pour payer le loyer », explique Claude Samson, excellent guitariste dans la lignée de Rick Haworth. « Le minimum. Une chance que ma blonde travaille », ajoute Rudy. Bref, si Vi-

lain Pingouin ne vit pas vraiment de sa musique, on peut maintenant déclarer qu'il en survit. « C'était notre rêve », poursuit Claude. « Mais là, je rêve d'en vivre mieux », renchérit Rudy.

La force de ces queues-de-pie repose sur un sens absolu de la démocratie. Dans les vidéos, on voit Rodolphe, Fred, Claude et Michel aussi longtemps que Rudy. Idem dans la vie. À preuve, le photographe du DEVOIR a dû attendre l'arrivée d'un Pingouin retardataire pour laisser sortir son petit oiseau. Tous ensemble ou rien, la décision était unanime et irrévocable.

« Quand les gens veulent des autographes, précise Vaillancourt, ils ne partent pas avant d'avoir les cinq signatures ».

Musique, humour et paix

On nous dévoilait lundi dernier, lors d'une *meeting* de production doublée d'une rencontre de presse, un luxe de détails concernant le Spectacle 1 des Artistes pour la paix auquel vous ne manquerez pas d'assister demain soir au Spectrum à compter de 20 h 30.

En effet, outre le contenu des rappels et certaines surprises, on ne nous a pas caché grand-chose. J'ai presque envie de ne pas tant vous en révéler, de vous confier seulement que la soirée sera fort longue (entre trois et quatre heures) mais vous paraitra éminemment courte, que le spectacle sera entièrement acoustique, que les interactions entre les artistes seront nombreuses et qu'on y verra fréro Richard et soeur Marie-Claire renouer avec le légendaire *Sam Séguin*, issu du premier album des Séguin en 1973.

Comment s'empêcher d'ajouter que Michel Rivard privilégiera des chansons d'amour (mais lesquelles ?), que Joe Bocan chantera Brel (*Quand on n'a que l'amour*) et que l'occasion sera vraiment trop belle pour que ses *Femmes voilées* ne soient pas au rendez-vous ?

De façon à éviter une surdose de préchi-prêcha, mais aussi pour s'assurer que la musique ne prendra pas toute la place, on alternera interventions, blocs musicaux (trois chansons par artiste) et capsules d'humour (parfois jaune, précise le communiqué). C'est ainsi que Dany « Verveine » Turcotte et Pierre Ver-ville viendront sporadiquement alléger les propos nécessaires mais lourdement lestés des divers intervenants. Sans diluer le contenu, on saura gré aux organisateurs d'avoir cherché à en faciliter l'absorption.

On notera enfin que les Artistes pour la paix ne souhaitent pas uniquement mettre fin aux conflits armés, mais surtout que l'on cesse de menacer la « paix intérieure de l'individu ». Selon les termes de Pierre Jasmin, président du mouvement, il s'agit bien de s'insurger contre « la violence en tant que mode de résolution d'un conflit », fut-il familial, racial ou guerrier. Rien de moins.

Décès du luthier Sergio Peresson

HADDONFIELD (AFP) — Le luthier d'origine italienne Sergio Peresson, dont les violons étaient considérés parmi les meilleurs du monde, est décédé mardi d'une crise cardiaque à son domicile de Haddonfield, au New Jersey, à l'âge de 78 ans, a-t-on appris hier.

Les violons de Peresson sont tout à fait comparables à ceux de Stradivarius, a estimé M. William Steck, maître de concert de l'Orchestre symphonique de Washington, qui en possède trois. Les violons de Stradivarius, luthier du 17e siècle, s'attachent à prix d'or à l'usage des musiciens ou pour les musées.

Sans hésitation, Normal Carol, autre concertiste de l'Orchestre de Philadelphie, qualifie pour sa part Peresson de « meilleur luthier du monde ». Il possède deux de ses violons.

Peresson avait quitté l'Italie après la Seconde Guerre mondiale pour le Venezuela où il réparait des violons. Venu s'installer aux États-Unis au début des années 60, il avait commencé à fabriquer ses propres instruments, une pratique à laquelle il mit fin en 1982 par manque de temps, selon son épouse Margit.

Sa dépouille sera inhumée dans sa ville natale d'Udine, en Italie.

CAPRICÉS et Classique

SYLVIE TREMBLAY

23 • 24 • 26 • 27 • 28 avril
20h30

AU LION D'OR
1676, Ontario Est (coin Pageau)
Réservations: 287 9058

GEORGES LACIN
OPICHIEN
ON A LE REGARD SUR LA CHANSON

Grand concert classique

1er MAI 20 H

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
220 ave VINCENT D'INDY, OUTREMONT

15\$ / 7\$
Réservations : 343-5962

Le nouvel ensemble moderne
«En résidence» à l'Université de Montréal

Direction : Lorraine Vaillancourt
Boulez - Kolb - Schönberg - Webern

PROBLÈME DE DROGUE ?

NOUS POUVONS T'AJDER

APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES

514-939-3092

"Extraordinaire de fraîcheur... Un ravissement Impayable."

5 SEM. MADO — STUDIO

POSTE RESTANTE

LE DEVOIR

DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS 1 00 - 3 05 - 5 10 - 7 15 - 9 25

GAGNANT DU LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE : MEILLEUR FILM DE 1990

"DU PLAISIR À RÉPÉTITION..."

Gary Oldman & Tim Roth livrent des performances remarquables!

PARFAIT! Plus drôle que les sous-titrés de Beckett." Jay Carr, Boston Globe

"ÉPOUSTOUFLANT... Absurde jusqu'au délire! Une œuvre postmoderne classique." James Verniere, Boston Herald

"RIEN DE MOINS QUE GLORIEUX!" Tom Stoppard entreprend un début de carrière extraordinaire et obtient des performances tout à fait grandioses de Richard Dreyfuss, Gary Oldman et Tim Roth." Judy Stone, San Francisco Chronicle

"D'UNE INSPIRATION À VOUS COUPER LE SOUFFLE..." Tom Stoppard a de l'esprit et de la sagesse à revendre! Dreyfuss, Oldman et Roth pétillent d'intelligence." Judith Chris

GARY OLDMAN TIM ROTH RICHARD DREYFUSS

ROSENCRANTZ & GUILDENSTERN ARE DEAD

A L'AFFICHE! EN VERSION ORIGINALE

UN FILM DE TOM STOPPARD

2 00 - 4 30 - 7 00 - 9 15

LE FAUBOURG 1616, RUE STE-CATHERINE O

LE DEVOIR 97.7 fm

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Laurent-Michel Vacher
Professeur de philosophie au cégep Ahuntsic

Faire l'indépendance c'est rompre

De « l'association » obligée à la monnaie commune tout le discours pseudo-souverainiste noie dans un flou artistique la dimension essentielle de la rupture

DEPUIS le rapport Allaire et le congrès du PLQ, beaucoup déploient l'« ambigüité » de la position des libéraux; d'autres s'inquiètent de voir galvauder l'idéal de la souveraineté. Ces réactions sont curieuses, car l'équivoque en question, répandue comme une épidémie dans la classe politique, a été inventée en réalité par le PQ lui-même. Afin de rappeler les enjeux, remontons brièvement au problème initial.

Pour tout peuple qui a un jour été vaincu et dominé, l'accession à l'indépendance apparaît comme une étape rédemptrice de son histoire. Au-delà de ses manifestations institutionnelles et politiques, il s'agit fondamentalement d'une sorte de psychodrame libérateur, catharsis de la renaissance et de purification de l'inconscient collectif. Selon le degré, les formes ou la durée de l'oppression et de l'aliénation subies, le désir d'indépendance est plus ou moins intense et le résultat varie de la déconvenue à la réussite, l'après-indépendance étant rarement aussi positif sur les plans économique, social et politique que dans la sphère de la culture ou de la psyché collective — sans parler des régressions chauvines toujours possibles. C'est que l'indépendance, par nature, est toute autre chose qu'une simple solution rationnelle à des questions pratiques: il y a d'une reconquête symbolique de la fierté nationale, conversion du néant à l'être sur la scène de la subjectivité historique.

La dilution historique du séparatisme québécois

À l'origine, les mouvements séparatistes du Québec ont milité pour une telle indépendance, jusqu'à ce que l'étatisme de la « souveraineté-association » ne vienne priver cette cause de sa dimension de rupture charthartique. Quelles qu'aient pu être les motivations, probablement politiques et électoralistes, de René Lévesque et du Parti québécois, l'histoire retiendra qu'ils ont fait ce qui était possible pour diluer, sous prétexte de pragmatisme et de réalisme, l'aspiration à l'indépendance qu'ils prétendaient incarner. Le parti, selon lequel il était vain de chercher à défendre les intérêts nationaux du Québec dans le cadre fédéral, n'a rien trouvé de plus pressé que de se faire élire comme « bon gouvernement » provincial, puis de légiférer pour protéger — de l'intérieur même du carcan canadien qu'il vilipendait — les intérêts vitaux du Québec. La Loi 101 illustre bien cette aporie, le PQ entreprenant de réaliser lui-même ce dont l'impossibilité déclarée constituait précisément sa raison d'être. Tout, dès lors, fut à l'avant.

Aujourd'hui, la perspective d'une « souveraineté-association » sans cesse plus imprécise a éclipsé celle d'une pure et simple indépendance, ainsi amputée de toute sa portée électrochoc psycho-historique. Le projet péquiste s'assortit d'une telle dose d'association(s) que seuls des myopes consentants peuvent ne pas voir de quoi il retourne — une fumuse illusion verbale de séparation



Alliés dans la confusion? Robert Bourassa et Jacques Parizeau, le 29 juin 1990.

avec, à l'arrière-plan, la tranquillisante promesse de toutes les garanties de sécurité offertes par une nouvelle entente Québec-Canada.

Sitôt qu'ils pressentirent que ce nationalisme était du genre inoffensif, on vit d'ailleurs s'y convertir par milliers les membres de la catégorie « cadres-de-casse-pop-chambre-de-commerce-PME-bien-de-chez-nous ». Quelques-uns, comme Lucien Bouchard, finirent même par s'engouffrer dans la course à la récolte des votes « souverainistes »... sur la scène fédérale!

Bref, plus le temps passait, plus il devenait apparent que la prétendue « souveraineté-association » n'était guère qu'une variante schizoïde d'autonomisme néo-fédéraliste déguisé en nationalisme de salon, leurre confortant dans lequel on se contentait désormais de fantasmer les avantages d'une forme atténuée d'accession nominale à une plus ou moins confédérale émancipation, sans en assumer tous les risques ni même

Aveuglés par leur pseudo-nationalisme d'opérette, la plupart des commentateurs ont jugé plus incongru le « souverainisme » des libéraux que l'« associationnisme » du PQ, pourtant infiniment plus étrange.

devoir obtenir trop à l'avance l'accord du rassurant partenaire.

À chacune de ses déclarations, Jacques Parizeau comme, avec sa coutumière suffisance, le chef du Parti libéral d'avouer enfin qu'il est fédéraliste et pas « souverainiste ». Mais ce dilemme n'en est plus un, et l'autre ne le voit que trop. Car les li-

béraux ont fini par comprendre qu'« être » souverainiste » de la main droite n'excluait pas d'être fédéraliste de la main gauche. Marchander un maximum de pouvoirs et d'autonomie, tout en maintenant par une quelconque « superstructure » les relations pan-canadiennes nécessaires à la soi-disant « sécurité économique » du Québec, ils savent bien que c'est leur affaire, et non celle des vrais nationalistes. L'ambigüité est en effet l'élément normal de tout fédéralisme, même s'il arrive à des esprits rigides comme Claude Ryan d'y perdre leur latin.

À quoi sert le PQ?

Le problème n'est donc plus de savoir si le Parti libéral est « souverainiste » ou fédéraliste. Ce devrait être plutôt de comprendre à quel sert encore cet hybride de nationalisme et d'« associationnisme » qu'est le PQ, sanctuaire d'un chauvinisme aussi vantard que timoré, ni fédéraliste en

théorie, ni indépendantiste en pratique, noeud de contradictions miné par le décalage entre ses compromis et sa rhétorique, incapable de prendre la tête des milliers de jeunes défilant dans les rues le 24 juin dernier.

Comme il y a belle lurette que personne parmi les initiés ne croit plus à l'indépendance du Québec, nul ne soulève trop fort cette question. La réponse serait laide: le PQ sert d'épouvantail — donc de complice objectif — à Robert Bourassa dans sa partie de poker avec le Canada anglais et Ottawa, ainsi que d'extoricateur onirique aux résidus d'aspirations avortées à l'indépendance. Cela en fait le lieu d'un mal moral honteux: le sentiment inavoué d'avoir fanfaronné, puis d'avoir mis trop d'eau dans son vin afin d'accéder à la respectabilité électorale, puis de continuer sans relâche à se mentir.

Bref, du point de vue de l'indépendance nationale, la « souveraineté-association » n'est qu'une tergiversation peu reluisante, demi-mesure bâtarde, résultat incertain d'un compromis aux limites de la renonciation, alors que dans une optique fédéraliste, ce ne serait jamais qu'une combinaison parmi d'autres, peu pratique certes et peut-être même non viable, mais commode comme bluff et toujours sujette à négociation.

Aveuglés par leur pseudo-nationalisme d'opérette, la plupart des commentateurs ont jugé plus incongru le « souverainisme » des libéraux que l'« associationnisme » du PQ, pourtant infiniment plus étrange. On ne saurait exprimer mieux que le président du Mouvement Desjardins toute l'absurdité de ce type de position: « Ce qu'on veut, c'est un peuple souverain et un gouvernement autonome. Ainsi investi de la souveraineté, le Québec sera peut-être le déclencheur d'une véritable confédération canadienne. » (LE DEVOIR, 8 avril 1991, p. 3). Le chef du PQ n'est-il pas allé dernièrement aux États-Unis affirmer une fois de plus que le Québec « souverain » conserverait pour monnaie le dollar canadien?

Keith Spicer et Michel Bélanger n'ont donc fait que dire tout haut ce qu'il convient au nationalisme sentimental du PQ de taire, à savoir que « fédéralisme renouvelé » et « souveraineté-association » ne sont, en dernière analyse et malgré les apparences, que deux variétés de la même chose. Car tel est le secret de polichinelle du mauvais vaudevillien intitulé *Le Débat constitutionnel*. Maintenant que la « souveraineté » ne veut plus dire grand-chose, on se bouscule au portillon pour être le premier à l'adopter et à la négocier.

Quant au malheureux peuple québécois, bercé d'illusions par les bavardages de ses élites, il s'apprête à une autre déception cuisante: il se retrouvera ou bien, comme il y a dix ans, privé du changement annoncé, ou bien « souverain » en paroles, mais en pratique aussi confédéré qu'avant. Floué dans les deux cas, gageons que les lendemains seront pénibles pour son moral — d'autant plus qu'entre-temps, inquiétés de la moindre incertitude, Wall Street, Bay Street & Cie auront fait payer à l'économie du Québec une surtaxe à l'indépendance, d'autant plus déplorable qu'elle est sans objet. Le réveil sera dur.

Lettre du sous-ministre fédéral de la Justice

Mme la directrice du DEVOIR, j'ai lu dans votre édition du 6 mars 1991 l'article intitulé « L'indépendance du pouvoir judiciaire », sous la signature de Me Louis Côté.

Je ne saurais corriger toutes et chacune des inexactitudes et insinuations que contient ce texte. Je désire cependant rectifier les plus graves erreurs de fait et de droit qui concernent le ministère de la Justice.

Vérifications faites, je suis en mesure de nier catégoriquement, au nom du ministère de la Justice, l'insinuation, dans l'article, qu'il y ait eu quelque échange que ce soit entre le juge en chef du Canada de l'époque, et le sous-ministre de la Justice de l'époque, au sujet du libellé de la Loi sur la concurrence.

D'autre part, j'aimerais souligner que l'allégation portant sur la validité de la nomination d'un juge à la Cour suprême du Canada est, à sa face même, sans fondement en droit.

Je vous prie de croire, madame la directrice, à mes sentiments les meilleurs.

John C. Tait,
Sous-ministre de la Justice,
Ottawa.

NDLR: LE DEVOIR a publié cet article strictement à titre d'opinion libre d'un lecteur, et ce titre, il est le fait unique de son auteur. Si des erreurs de droit ou de fait y ont été exprimées, LE DEVOIR ne les prend naturellement pas à son compte et est heureux d'avoir donné au sous-ministre de la Justice l'occasion de les relever.

Un amour douteux

Michel F. Sarra-Bournet
L'auteur répond au vice-président du Parti Égalité, Raphael Chalkoun

VOTRE ARTICLE publié le 11 avril (« Le Parti Égalité aime le Québec ») confirme que votre parti est le lieu de convergence des citoyens québécois qui rejettent le caractère français du Québec. Vous prônez un Québec bilingue dont le gouvernement aurait le moins d'autonomie possible à l'intérieur du Canada.

C'est votre droit le plus strict et vous n'avez pas à vous en cacher. Mais sachez que votre vision est partagée par de moins en moins de Québécois. Des citoyens dont la langue maternelle n'est pas le français la rejettent. Par contre, l'idée de la souveraineté fait des gains. Mais cela vous choque tellement que vous n'hésitez pas à brandir la menace de partition du territoire.

Ceux et celles qui ont voté « oui » en 1980 ont accepté les règles de la démocratie et n'ont pas parlé de la séparation du Lac Saint-Jean ou leur option avait emporté la majorité des voix, et cela malgré qu'on leur ait retenu un pays. Ils espèrent une attitude semblable de votre part si le Québec se déclare souverain par référendum.

Il y a un sous-entendu paternaliste dans votre histoire de partition. Pourquoi le Québec serait-il moins en mesure d'exploiter la Baie James après la souveraineté? Pourquoi la « province » de Québec aurait-elle droit à ce territoire, mais pas le pays du Québec? Pourquoi la majorité serait-elle moins tolérante envers les minorités, alors que tous les malentendus sur l'identité du Québec et sur son caractère français seraient dissipés?

Le racisme, l'intolérance et la xénophobie dont on accuse la majorité des Québécois existent bel et bien, mais c'est le fait d'individus. Ce n'est pas un phénomène collectif. Dans votre discours politique, vous l'imputez aux nationalistes, en les taxant d'obscurantisme, comme au temps de Duplessis. L'accusation « d'intimidation » que bien des fédéralistes font à l'égard des souverainistes origine surtout des Trudeau.

Votre attitude démontre que ce n'est pas tellement la souveraineté qui fait problème, mais votre volonté de vivre dans un Québec français qui fait défaut. Et cela est évidemment relié à la question nationale: la souveraineté est l'ultime instrument pour protéger la société distincte en la faisant correspondre aux frontières du Québec. Par contre, un régime fédéral centralisé et responsable d'encadrer les législations linguistiques limite la capacité étatique d'endiguer l'anglicisation du Québec.

Le Québec a changé, Monsieur Chalkoun, il vous faudra bien l'accepter.

Radiographie d'un grand malade, le Canada

3. Neuf Commandements pour le sauvetage d'un pays qui en vaut encore la peine

William Thorsell

Redacteur en chef
The Globe and Mail

DANS L'HYPOTHÈSE d'une reconstruction du Canada sur des bases nouvelles, il nous reste encore à imaginer une vision moderne autour de laquelle les Canadiens pourraient s'unir comme peuple. C'est la partie la plus difficile, mais aussi la plus intéressante, de ma réflexion sur ce thème. Les éléments suivants pourraient faire partie de cette vision.

1 — Historiquement, les Canadiens ont reçu en héritage une des étendues d'eau et de terre les plus vastes au monde. Ce que nous sentons en commun comme Canadiens, ce que nous aimons, a beaucoup à voir avec la terre, la flore et la faune. Terre et climat façonnent bien des traits de notre caractère. Mais ils sont aussi exigeants.

2 — L'histoire a rassemblé au Ca-

nada des peuples de diverses races et de différentes cultures. Ce processus s'intensifie. Ceci pourrait mener à une coexistence indifférente, voire hostile de plusieurs groupes séparés au sein d'une même entité légitime. Nos aspirations humaines devraient viser plus haut.

Nous devrions admettre, comme part de notre responsabilité face à la civilisation, l'établissement de valeurs partagées entre peuples différents. Le projet canadien n'est pas dans cette voie relativement facile du « respect de la diversité », bien qu'il s'agisse là d'un point important. Il réside dans la voie plutôt difficile qui consiste à forger une communauté humaine en présence de la diversité. C'est ce que nous avons négligé en dehors du Québec, et c'est ce que le peuple requiert, ce à quoi aspire le monde.

3 — Le destin a voulu que le Canada soit membre du Club des pays riches, avec une population restreinte et un pouvoir militaire marginal. Notre histoire a facilité l'appartenance à tous types d'organismes: Groupe des Sept, Organisation des États américains, Commonwealth et Francophonie. Parce que nous mettons la main à autant de pâtes, nous avons l'occasion de constituer un élément de liens dans le monde, d'élever la voix pour une cause commune.

4 — En tant que pays riche, nous devrions reformuler la responsabilité que nous avons envers nous-mêmes: tous les Canadiens ont droit à un revenu de base, au logement, aux soins de santé et à la sécurité personnelle.

5 — Le Canada devrait se fixer, à tous les niveaux de gouvernement, de biens plus hautes normes d'éducation, y inclus pour les humanités. L'éducation est le cadeau le plus libérateur et l'héritage le plus humanisant qui puisse passer d'une génération à l'autre. Il s'agit moins d'une question d'argent aux niveaux primaire et secondaire, que d'une question de réforme. Nous n'en faisons pas suffisamment à ce sujet. Le Canada devrait être un pays qui éduque ses enfants.

6 — En pleine Amérique du Nord, les Canadiens peuvent encore se payer le luxe d'agglomérations urbaines civilisées et stimulantes. Comme objectif national, nous devrions tendre à l'idéal du renforcement des villes comme moteurs de la culture et de la croissance économique, de responsabilité face à l'environnement, de véhicules de missions et d'espaces nationaux permettant d'établir un terrain partagé en commun au milieu de la diversité culturelle. Nous ne voulons pas d'un pays formé de villes-états. Nous sommes dans l'attente d'un État composé de villes qui fonctionnent — de merveilleuses vil-

les canadiennes.

7 — Le Canada est un petit pays vivant à côté d'un grand. En guise d'attachement à notre nationalité, nous devrions nous engager à accorder un appui vigoureux à la culture et aux arts, pas moins au Canada anglophone qu'au Québec. Cela ne veut pas dire qu'il faut exclure d'autres influences. Il s'agit de s'assurer que les voix des Canadiens se fassent clairement entendre sur le marché de la culture nord-américaine.

8 — Nous devrions utiliser des instruments étatiques pour la mise en commun de capitaux nécessaires à de vraies activités économiques, au-delà de la coupe du bois ou de la canalisation des eaux. Le libre-échange et le libéralisme économique, tout merveilleux qu'ils soient, n'offrent pas de solution globale à la vie économique d'une nation. Sans recours au protectionnisme, à la planification étatique ou à des politiques industrielles d'envergure, nous devrions dans certaines régions nous concentrer sur une action économique collective, depuis la recherche jusqu'au développement et au marketing. Je pense au Régime d'épargne-actions du Québec, ou, en Alberta, à la fondation Héritage pour la recherche médicale. Tout comme nous devons affirmer notre existence comme peuple, culturellement et moralement, nous devons exister matériellement.

9 — Comme héritiers de la grande civilisation européenne, nous devons renouveler notre engagement envers la liberté individuelle, les droits individuels, l'égalité des chances, la liberté d'expression, la liberté de commerce et d'échange. Nous sommes une nation composée de communautés distinctes, mais une nation libé-

6 — En pleine Amérique du Nord, les Canadiens peuvent encore se payer le luxe d'agglomérations urbaines civilisées et stimulantes. Comme objectif national, nous devrions tendre à l'idéal du renforcement des villes comme moteurs de la culture et de la croissance économique, de responsabilité face à l'environnement, de véhicules de missions et d'espaces nationaux permettant d'établir un terrain partagé en commun au milieu de la diversité culturelle. Nous ne voulons pas d'un pays formé de villes-états. Nous sommes dans l'attente d'un État composé de villes qui fonctionnent — de merveilleuses vil-

9 — Comme héritiers de la grande civilisation européenne, nous devons renouveler notre engagement envers la liberté individuelle, les droits individuels, l'égalité des chances, la liberté d'expression, la liberté de commerce et d'échange. Nous sommes une nation composée de communautés distinctes, mais une nation libé-

6 — En pleine Amérique du Nord, les Canadiens peuvent encore se payer le luxe d'agglomérations urbaines civilisées et stimulantes. Comme objectif national, nous devrions tendre à l'idéal du renforcement des villes comme moteurs de la culture et de la croissance économique, de responsabilité face à l'environnement, de véhicules de missions et d'espaces nationaux permettant d'établir un terrain partagé en commun au milieu de la diversité culturelle. Nous ne voulons pas d'un pays formé de villes-états. Nous sommes dans l'attente d'un État composé de villes qui fonctionnent — de merveilleuses vil-

9 — Comme héritiers de la grande civilisation européenne, nous devons renouveler notre engagement envers la liberté individuelle, les droits individuels, l'égalité des chances, la liberté d'expression, la liberté de commerce et d'échange. Nous sommes une nation composée de communautés distinctes, mais une nation libé-

Texte reproduit avec la collaboration du quotidien torontois. La traduction est de Clément Trudel.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale: Josée Boileau, François Brousseau, Jean-Philippe Charrier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L. Heurieux, Caroline Monpelli, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'Information culturelle: Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'Information économique: Robert Duhac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information politique: Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales: Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaires à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaires à la direction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lise Millette (directrice), Jacqueline Avni, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guilbeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaires). L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huel, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Pointon, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaires à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Michelle Alié (directrice), Monique Corbeil, Monique LeHeureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaidman. LES ANNONCES CLASSÉES: Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant. LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE: Yves Williams, Patrick Koçzan (coordonnateurs), Patrick Salessa, Micheline Ruelland, Louise Paquette, Raymond Paquin, Jean-Marc Ste-Marie, Françoise Couthoube, Jean-François Lapointe. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7143 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (514) 844-3361. Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS: 603708) is published daily by Messageries Dynamiques, Inc., 775 Boulevard Lebeau, St. Laurent, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Texte reproduit avec la collaboration du quotidien torontois. La traduction est de Clément Trudel.